

RAPPORTS DU COMITÉ

Le JEUDI 14 mars 1968.

Le Comité permanent des banques et du commerce, auquel a été déféré le Bill C-202, intitulé: «Loi modifiant la Loi nationale de 1954 sur l'habitation», présente le rapport qui suit:

Votre comité recommande que permission lui soit accordée de faire imprimer 800 exemplaires en anglais et 300 exemplaires en français de ses délibérations à l'égard de ce bill.

Le président suppléant,
A. H. McDONALD.

Le JEUDI 14 mars 1968.

Le Comité permanent des banques et du commerce, auquel a été déféré le Bill C-202, intitulé: «Loi modifiant la Loi nationale de 1954 sur l'habitation», rapporte que le Comité, après avoir étudié ce bill, et, pour obtempérer à l'ordre de renvoi du 14 mars 1968, l'a chargé d'en faire rapport sans amendement.

Le président suppléant,
A. H. McDONALD.